

Communiqué de presse

Embargo: 30.4.2019 8h30

03 Travail et rémunération

Evolution des salaires en 2018

Progression des salaires nominaux de 0,5% en 2018, baisse des salaires réels de -0,4%

L'indice suisse des salaires nominaux a augmenté en moyenne de +0,5% en 2018 par rapport à 2017. Il s'est ainsi établi à 101,6 points (base 2015 = 100). Compte tenu d'un taux d'inflation annuel moyen de +0,9%, les salaires réels ont enregistré un recul de -0,4% (100,5 points base 2015=100), selon les calculs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2018, les salaires nominaux ont progressé en moyenne de +0,5% par rapport à 2017 (+0,4 en 2017, +0,7% en 2016 et +0,4% en 2015). Cette augmentation nominale s'est à nouveau inscrite dans une tendance à la modération salariale observée depuis 2010 avec des taux annuels ne dépassant pas +1,0%.

Les décisions en matière de revalorisation salariale pour l'année 2018 ont été prises en général à fin 2017 alors que l'inflation était estimée à +0,2% pour 2018. Cette dernière s'est finalement élevée à +0,9%. Le pouvoir d'achat des salaires, résultat de l'ajustement des salaires nominaux à l'inflation, a donc reculé pour la deuxième année consécutive et se situe à -0,4% (-0,1% en 2017). Pour les principales conventions collectives de travail (CCT) recouvrant près d'un demi-million de personnes salariées, la croissance des salaires effectifs (nominaux), négociée à titre collectif pour 2018, a atteint un taux de +0,3%.

Progression nominale de +0,3% dans le secondaire

Les salaires nominaux ont augmenté en moyenne de +0,3% dans le secteur industriel (+0,4 en 2017, +0,4 en 2016, +0,5% en 2015) se situant ainsi en-dessous du taux global de +0,5% pour l'ensemble de l'économie suisse. Les branches économiques de ce secteur ont affiché une forte dispersion allant de -0,4% à +1,7%. Cinq d'entre elles ont subi une baisse de leurs salaires nominaux.

Les progressions nominales les plus fortes ont été enregistrées dans la branche des industries chimique, pharmaceutique, cokéfaction et raffinage (+1,7%) et celle des industries du caoutchouc, plastiques et autres produits minéraux non métalliques (+1,1%). A l'autre bout de l'échelle, l'industrie du bois et papier et l'imprimerie (-0,4%) et celle de la fabrication de produits informatiques, électroniques et d'équipements électriques, l'optique et l'horlogerie (-0,3%) ont connu un recul.

Progression nominale de +0,5% dans le tertiaire

Le secteur tertiaire a enregistré, en 2018, une augmentation des salaires nominaux de +0,5% (+0,4% en 2017, +0,8% en 2016 et +0,3% en 2015). Les branches des activités des services financiers, activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (+1,5%) suivies par celle de l'édition, l'audiovisuel et diffusion et les télécommunications (+1,4%) et celle des activités informatiques et services d'information (+1,4%) ont bénéficié des évolutions nominales les plus élevées. Dans ce secteur, quatre branches ont connu un recul des salaires nominaux dont celle des activités spécialisées, scientifiques et techniques (-0,1%) et celle des activités de poste et de courrier (-0,1%).

Recul des salaires réels de -0,4%

Une inflation à +0,9%, conjuguée à l'augmentation des salaires nominaux à +0,5% a conduit à un recul des salaires réels de -0,4% (-0,6% pour le secteur secondaire et -0,4% pour le tertiaire). L'évolution des salaires réels en 2018 s'est située dans une fourchette allant de -1,3% à +0,8%. La plupart des branches ont subi une baisse de leurs salaires réels.

Sur les cinq dernières années, de 2014 à 2018, le rythme annuel moyen de progression des salaires réels, pour l'ensemble des personnes salariées a été de +0,6% (+0,5% pour les hommes et +0,7% pour les femmes).

Sur cette période, l'évolution moyenne des salaires réels du secteur secondaire a été de +0,5% par an. Deux branches à haute densité de recherche et développement et fortement exportatrices ont le plus influencé à la hausse l'évolution des salaires réels sur ces cinq années. Il s'agit de l'industrie chimique et pharmaceutique (+1,1%) et de la fabrication de produits informatiques, électroniques, électriques, l'optique et l'horlogerie (+0,8%). Les autres branches industrielles ont affiché des taux de croissance annuels moyens situés dans une fourchette de +0,2% à +0,7%.

Sur cette même période, le secteur tertiaire a enregistré une croissance moyenne des salaires réels de +0,6% par an. Les branches des activités des services financiers, activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (+1,1%), de l'édition, l'audiovisuel et diffusion et les télécommunications (+0,9%) ont bénéficié des revalorisations de leurs salaires réels les plus élevées du secteur des services. A l'opposé, la branche des transports et entreposage (+0,1%) et celle des activités de services administratifs et de soutien (+0,3%) ont affiché les évolutions réelles moyennes les plus faibles.

Renseignements

Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail, tél.: +41 58 463 67 56,

e-mail: didier.froidevaux@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0495

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo. Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Fiche descriptive de l'indice suisse des salaires

Source :	L'indice suisse des salaires est calculé chaque année à partir des données contenues dans les déclarations d'accidents et transmises à l'OFS par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). Les calculs portent sur environ 250'000 données individuelles. L'exploitation de ces données exclut le secteur primaire, les personnes en apprentissage et les stagiaires.
But :	Mesurer l'évolution annuelle des salaires en tant que prix du travail. L'indice suisse des salaires élimine en partie les effets induits par les modifications de la structure des personnes salariées au cours du temps, sur l'évolution du salaire moyen (en fixant la pondération à une année de base donnée pour une période de 5 ans). Les modifications de structure sont notamment induites par l'augmentation de la qualification, les promotions et les mouvements d'entrée et de sortie dus aux départs et aux embauches.
Définition du salaire :	Le salaire brut correspond au salaire de base y compris le 13e salaire avant toute déduction des cotisations obligatoires. Les primes et bonus, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul. Les salaires des personnes à temps partiels sont mensualisés sur la base de la durée normale du travail dans l'entreprise qui les emploie.
Méthode de calcul :	L'indice suisse des salaires est un indice Laspeyres calculé sur la base de l'observation de l'évolution du salaire moyen au sein de groupes de personnes salariées constitués selon les variables suivantes : branche économique et sexe. Le poids relatif de chaque groupe de personnes salariées est calculé sur la base des données de l'enquête sur la structure des salaires effectuée par l'OFS en 2014.
Nomenclature	Nomenclature générale des activités économiques NOGA08
Révision :	L'indice suisse des salaires, révisé en 2015, se base sur une nouvelle nomenclature générale des activités économiques à savoir la NOGA08 et sur un nouveau modèle de pondération qui tient compte d'une structure de l'emploi salarié plus actuelle. La prochaine année de base pour le calcul de l'indice suisse des salaires à structure constante est fixée à 2020.

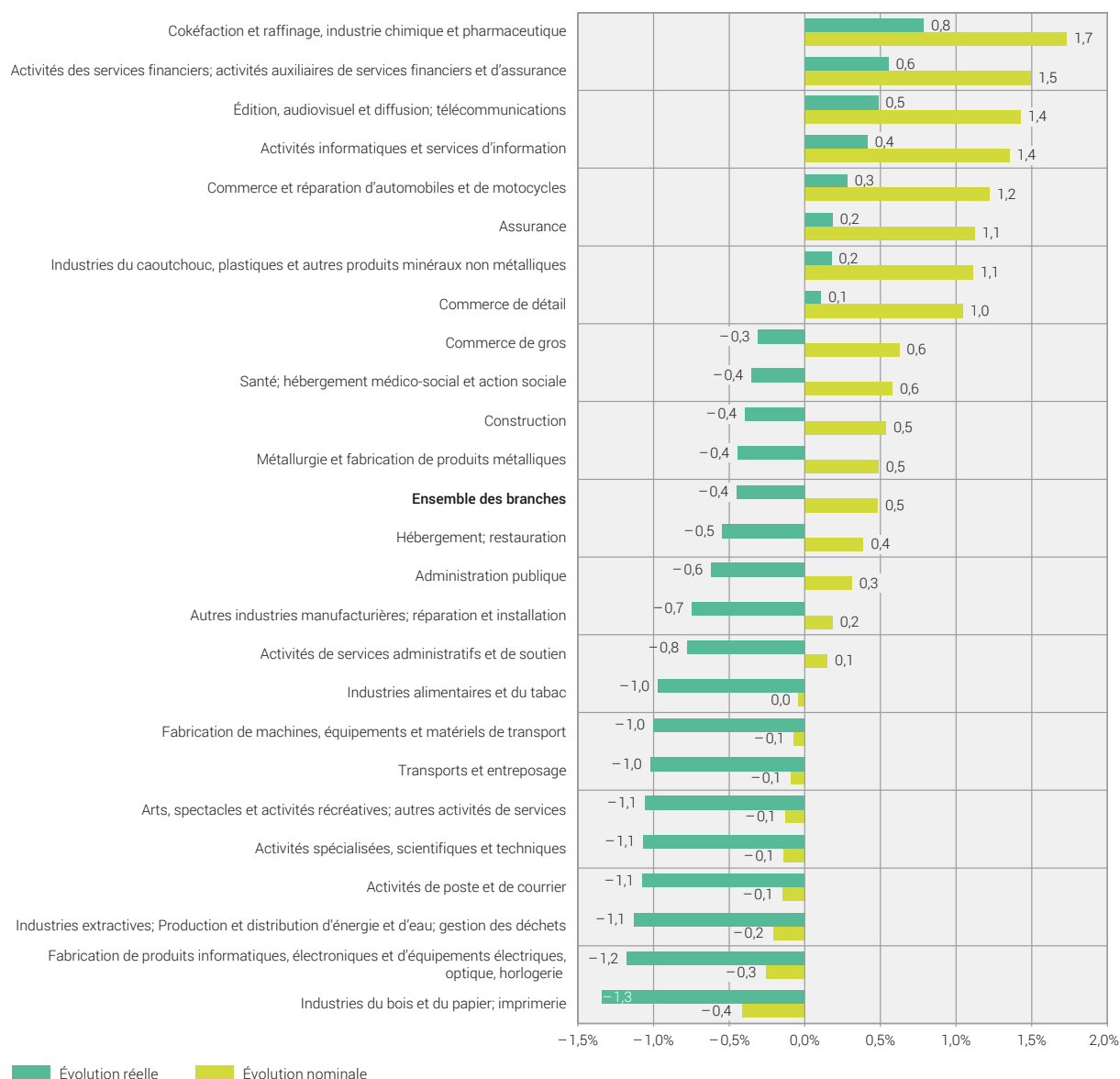
Indice des salaires nominaux et réels, 2017-2018

Branches économiques (NOGA08)	Salaires nominaux			Salaires réels		
	Indice (base 2015 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente	Indice (base 2015 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente
	2017	2018	2018	2017	2018	2018
05-96 TOTAL	101,1	101,6	0,5	101,0	100,5	-0,4
05-43 SECTEUR SECONDAIRE	100,9	101,2	0,3	100,8	100,2	-0,6
05-09/ 35-39 Industries extractives; Production et distribution d'énergie et d'eau; Gestion des déchets	100,7	100,5	-0,2	100,6	99,5	-1,1
10-12 Industries alimentaires et du tabac	100,0	100,0	0,0	99,9	99,0	-1,0
16-18 Industries du bois et du papier ; Imprimerie	100,6	100,2	-0,4	100,5	99,2	-1,3
19-21 Cokéfaction et raffinage; Industries chimique et pharmaceutique	101,7	103,4	1,7	101,6	102,4	0,8
22/23 Industries du caoutchouc et du plastique et de produits minéraux non métalliques	99,9	101,1	1,1	99,8	100,0	0,2
24/25 Fabrication de produits métalliques	99,8	100,2	0,5	99,7	99,2	-0,4
26/27 Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques; Optique et horlogerie	101,5	101,2	-0,3	101,4	100,2	-1,2
28-30 Fabrication de machines, équipements et matériels de transport	101,6	101,5	-0,1	101,5	100,4	-1,0
31-33 Autres industries manufacturières; Réparation et installation	101,4	101,6	0,2	101,3	100,6	-0,7
41-43 Construction	100,7	101,2	0,5	100,6	100,2	-0,4
45-96 SECTEUR TERTIAIRE	101,2	101,7	0,5	101,1	100,7	-0,4
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	100,2	101,4	1,2	100,1	100,4	0,3
46 Commerce de gros	102,1	102,8	0,6	102,0	101,7	-0,3
47 Commerce de détail	100,7	101,8	1,0	100,6	100,7	0,1
49-52 Transports et entreposage	100,4	100,3	-0,1	100,3	99,3	-1,0
53 Activités de poste et de courrier	100,4	100,3	-0,1	100,3	99,2	-1,1
55/56 Hébergement; Restauration	101,2	101,6	0,4	101,1	100,6	-0,5
58 - 61 Édition, audiovisuel et diffusion; Télécommunications	101,7	103,1	1,4	101,6	102,1	0,5
62/63 Activités informatiques et services d'information	101,3	102,7	1,4	101,2	101,6	0,4
64/66 Activités des services financiers; Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	102,0	103,5	1,5	101,9	102,4	0,6
65 Assurance	101,1	102,2	1,1	101,0	101,2	0,2
69-75 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	101,8	101,6	-0,1	101,7	100,6	-1,1
77-82 Activités de services administratifs et de soutien	100,6	100,8	0,1	100,5	99,8	-0,8
84 Administration publique	100,8	101,2	0,3	100,8	100,1	-0,6
86-88 Santé, Hébergement médico-social et action sociale	100,8	101,4	0,6	100,7	100,4	-0,4
90-96 Arts, spectacles et activités récréatives, Autres activités de services	101,2	101,1	-0,1	101,1	100,0	-1,1
Sexe Hommes	101,0	101,5	0,5	100,9	100,5	-0,4
Femmes	101,2	101,7	0,5	101,1	100,7	-0,5

Composantes du salaire: salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13ème salaire. Les prestations non périodiques, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

Source : OFS, à partir des données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

Évolution des salaires nominaux et réels en 2018 par branche économique: variation en % par rapport à 2017

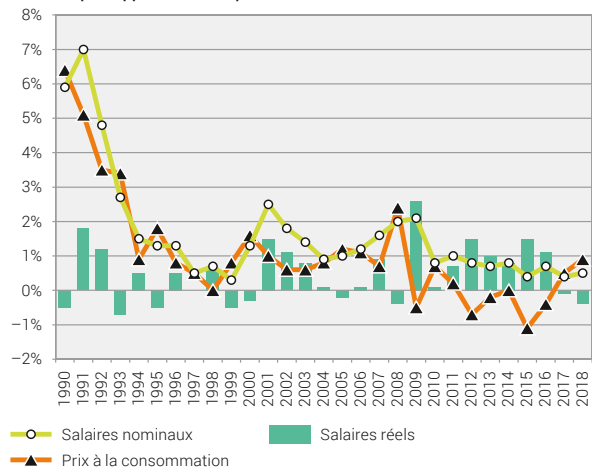


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2019

Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, de 1990 à 2018

Variation par rapport à l'année précédente

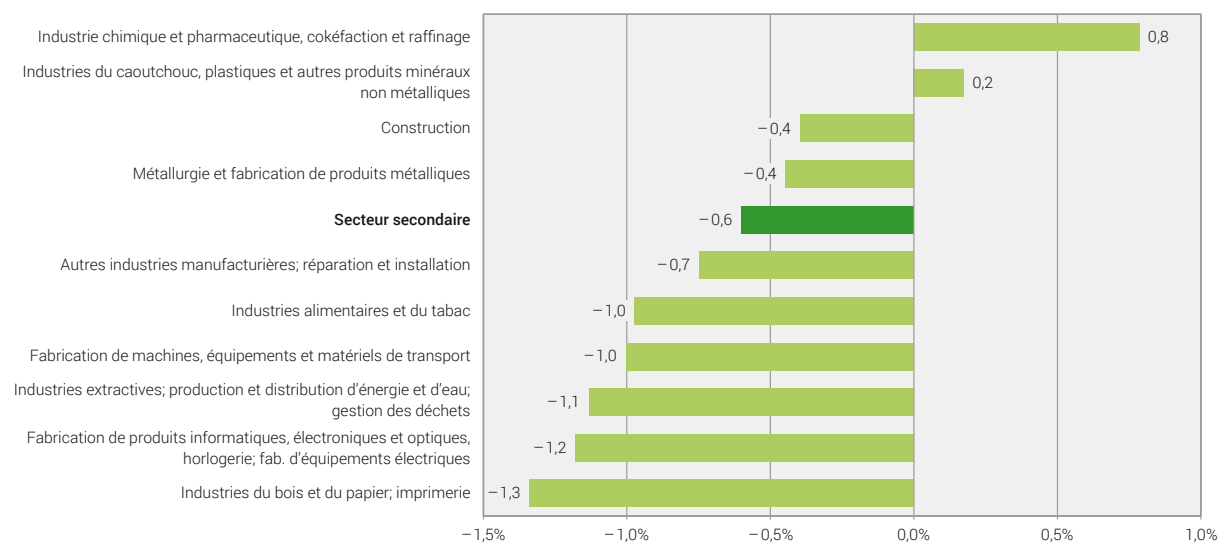


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2019

Évolution des salaires réels en 2018 par branche économique; en % par rapport à 2017

Secteur secondaire

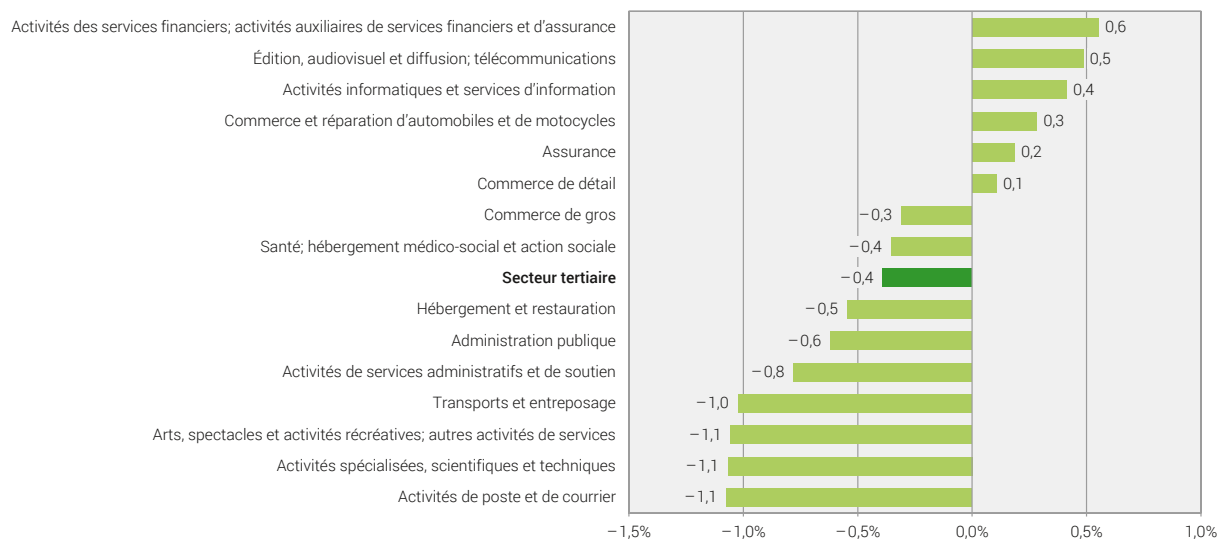


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2019

Évolution des salaires réels en 2018 par branche économique; en % par rapport à 2017

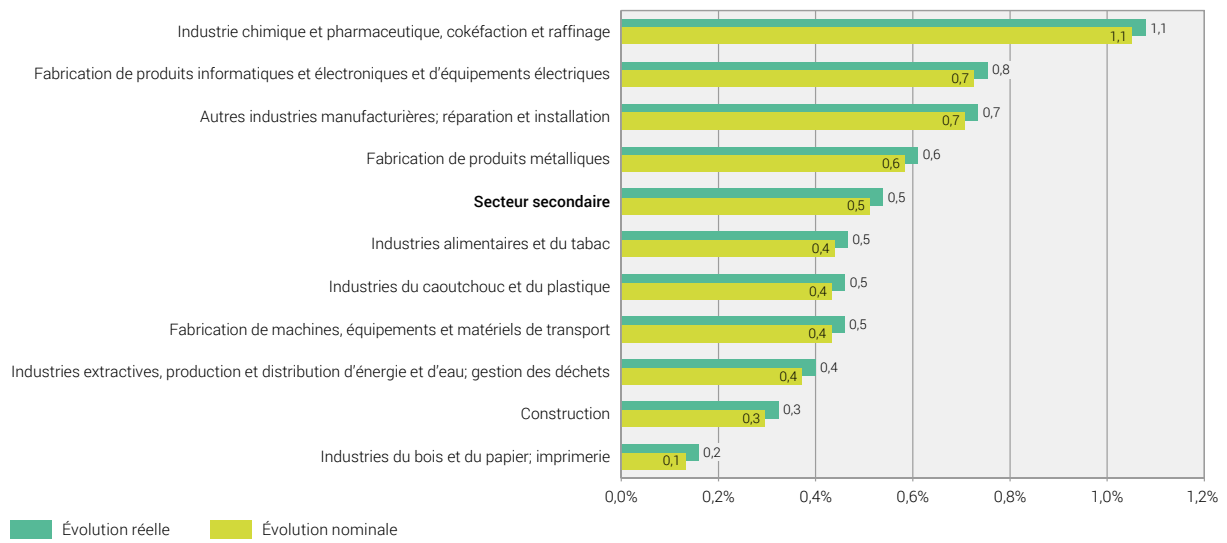
Secteur tertiaire



Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© BFS 2019

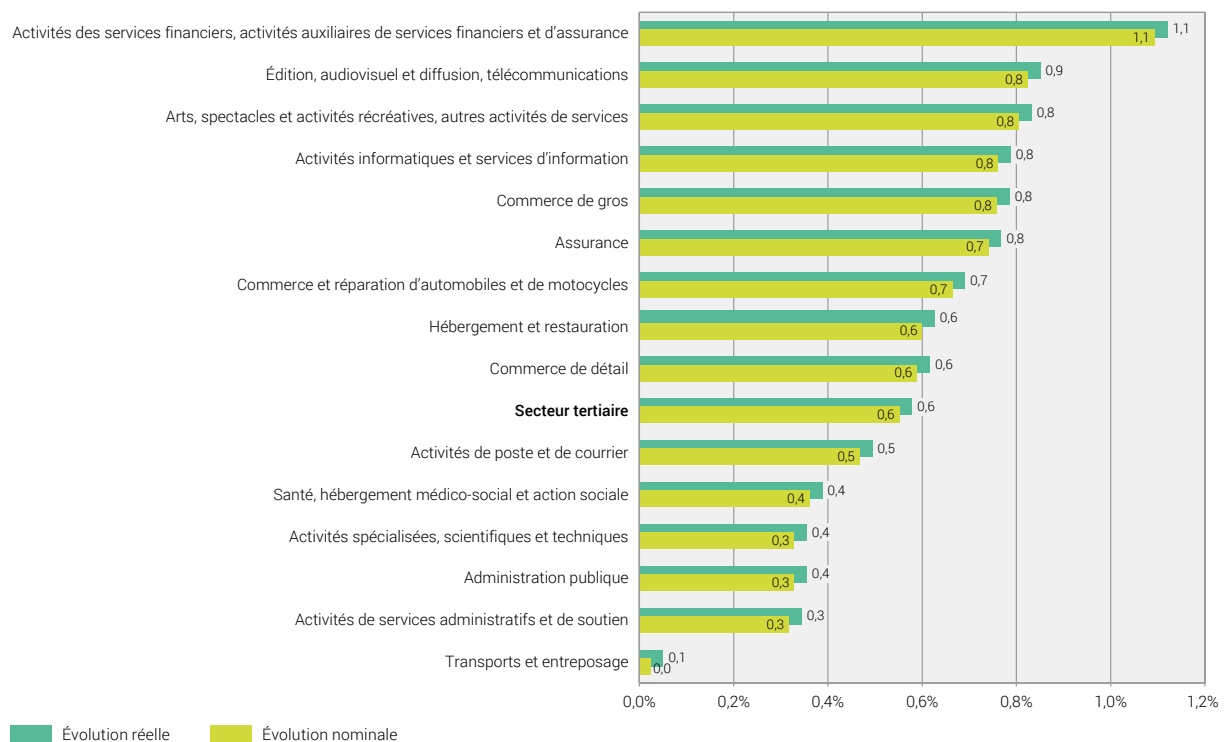
Évolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle par branche économique du secteur secondaire de 2014 à 2018



Source: OFS – Indice suisse des salaires

© OFS 2019

Évolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle par branche économique du secteur tertiaire de 2014 à 2018



Source: OFS – Indice suisse des salaires

© OFS 2019